

méditerranéenne. Son enracinement est exceptionnellement vigoureux ce qui permet de penser qu'il dispose de sérieux atouts. En plus il rejette de souche !

Le *Sequoiadendron giganteum* fait en moyenne 2,50 m à 6 ans. Il éprouve beaucoup de mal à s'adapter aux températures élevées du midi en donnant des signes d'inquiétude sur le plan sanitaire. Peut mieux faire en climat plus montagnard où il donne de bien meilleurs résultats.

Le *Cryptomeria japonica* fait 2 m à 2,50 m à 6 ans malgré un comportement acceptable, il apparaît inadapté à la station.

Le *Metasequoia* a une hauteur de 1 à 2 m pour les sujets les plus résistants. La mortalité est forte, il n'est manifestement pas adapté.

Le *Pinus attenuata x radiata*, fin 1989, après deux années de végétation, atteint 0,50 et 0,80 m de hauteur. Sa bonne adaptation à

la station permet de fonder de grands espoirs sur son devenir dans la région, mais en y mêlant un peu de prudence sur le plan sanitaire. Sera-t'il sensible ou non à la Processionnaire du Pin, la question reste posée ?

Conclusion.

L'épandage des effluents n'a pas, pour l'instant, causé de trouble aux diverses plantations. La valorisation forestière de ces terrains est donc tout à fait positive. Cependant, s'agissant d'espèces nouvelles la prudence est de rigueur, mais en même temps il semble que les résultats acquis pour certaines espèces, soient prometteurs et très encourageants.

Plus généralement, notre expérience de reboisement sur d'anciennes terres agricoles fait ressortir les points suivants :

La nature du terrain, anciennement agricole, lève un certain nombre d'obstacles habituellement rencontrés en matière de reboisement : difficulté d'accès, terrain ensouché, relief plus ou moins marqué. Les coûts de reboisement sont plus faibles, le suivi plus facile à réaliser.

L'avenir d'un reboisement dépend en grande partie des soins qui sont apportés au cours des premières années. Or, précisément la vigilance du propriétaire le conduisant à faire les entretiens toujours au moment opportun, a contribué à la création de peuplements de qualité. On regrette cependant de ne pas être intervenu chimiquement, avant labour, pour détruire les graminées vivaces qui par la suite nous ont et nous posent encore des problèmes.

A.B., G.D.

Un verger à bois précieux en terres agricoles de l'Hérault

Nous abordons ici une autre possibilité de boisement en terres agricoles avec **Monsieur BRICKA**, exploitant en retraite de la Vallée de l'Hérault.

"La propriété se situe à 25 kms au Nord de Montpellier. Elle a la particularité d'être située dans une cuvette : la Cuvette de Londres qui a le gros inconvénient d'avoir à côté d'elle une montagne : le Pic Saint-Loup qui culmine à 630 mètres. Cette montagne enlève l'influence adoucissante de la mer et fait tomber tous les vents froids qui descendent de l'Aigoual (Exemple : -31° en 1956).

La propriété se compose de 450 hectares de garrigues sur lesquels se trouvent des moutons appartenant à un fermier et personnellement j'avais repris la partie exploitable soit environ 40 hectares avec de la vigne et des céréales.

A cause du climat rigoureux, les rendements céréaliers sont faibles et couvrent à peine les frais de la culture.

Si en 1956 le gel a fait éclater toutes les souches de vignes, j'ai

réussi peu à peu à remonter la propriété pour atteindre, en 1980, 22 hectares de vignes qui donnaient 2280 hectolitres.

En 1981, suite à un gel, la production est tombée à 300 hectolitres. J'ai commencé alors à arracher 14 hectares.

J'ai 5 enfants. Aucun n'a voulu suivre ma trace et j'en suis heureux. J'ai pourtant l'objectif de maintenir cette propriété sans y engouler beaucoup d'argent. C'est un souci de conservation du patrimoine.

Un jour j'ai lu dans un journal que l'on cherchait quelqu'un qui veuille bien expérimenter pour faire des bois précieux. J'ai toujours aimé les arbres et c'est comme cela que je suis venu à la culture d'arbres.

Pour le moment l'expérimentation ne couvre pas tout à fait 2 hectares et je pense augmenter la surface plantée en arbres pour essayer justement de conserver le patrimoine sans que cela coûte trop cher. Je suis à la retraite, mes enfants ont tous des situations, je

me place donc uniquement dans cet objectif.

L'alternative de la vente des terres ne semble pas envisageable car il n'y a rien à faire sur ces terres si ce n'est peut être les moutons ; il y a en effet sur Montpellier une forte demande en viande de moutons en vente directe (population maghrébine).

L'expérimentation repose sur le principe d'une culture associée d'arbres et d'herbe, et est intégrée dans le réseau d'expérimentation de l'INRA de Montpellier *. Le principe technique est d'associer sur les parcelles de terres agricoles (et non de garrigue) la culture d'arbres à bois et un pâturage intercalaire. Cela consiste à planter à larges espacements des arbres à bois précieux dont on espère le meilleur revenu, c'est-à-dire que l'on vise le top niveau de la qualité de bois. On souhaite absolument obtenir du tranchage ou du déroulage. On

* se reporter à la contribution de Christian Dupraz et Michèle Lagacherie : le réseau "APPEL".

souhaite obtenir des billes courtes mais droites, soignées.

La faible densité de la plantation nécessite un soin particulier pour chaque arbre et pour cela nous utilisons des protections individuelles : ce sont des manchons qui permettent de protéger les arbres des animaux et qui rendent la présence de l'animal tout à fait inoffensive. L'arbre et l'animal deviennent complémentaires et nous voulons que ces boisements soient incombustibles. La présence de l'animal en

est une des meilleures garanties.

Chez moi nous avons planté du noyer bien sûr et d'autres essences telles que le noyer noir, le micocoulier, le merisier, le cormier.

La durée de rotation annoncée est de 30 à 50 ans parce que l'évolution des techniques de valorisation de bois précieux fait qu'avec des bois de haute qualité on est capable de plus en plus de dérouler ou trancher des petites billes (40 cm de diamètre actuellement).

On n'a pas bien sûr de certitudes sur le marché dans l'avenir mais on part de constats actuels : les prévisions internationales pour l'importation de bois précieux montrent que ces espèces n'ont pas été replantées de manière importante donc la qualité disponible va diminuer et les prix risquent de monter".

**Propos recueillis par
Dominique Vial
lors de Foresterranéé'90.**

Culture de feuillus à bois précieux en vergers paturés sur des terres agricoles du Languedoc-Rousillon

Le réseau expérimental "APPEL"

par *Christian DUPRAZ* *
et *Michèle LAGACHERIE* **

Pour un propriétaire foncier, cultiver ou faire cultiver sa terre pour produire des biens agricoles est la stratégie classique de gestion de son patrimoine. Or, on observe de plus en plus que cette option agricole est contestée par de nombreux propriétaires, qui excluent de bonnes terres agricoles de la culture. C'est particulièrement net en région méditerranéenne. Les explications sont connues : marges brutes des cultures insuffisantes par suite de la baisse tendancielle des prix payés aux producteurs et des charges fiscales et mutualistes élevées, structures foncières empêchant la constitution d'exploitations rentables. La situation est aggravée pour des régions à handicaps naturels de productivité. On assiste ainsi à l'apparition de stratégies de gestion patrimoniale des terres cultivables sans mise en culture.

* INRA-LECSA, Place Viala, 34060 Montpellier cedex

** CRPF Languedoc-Roussillon, 378, rue de la Galéra, 34090 Montpellier cedex

Le programme que nous présentons ici propose une nouvelle stratégie de valorisation du foncier, qui devrait concilier des logiques de gestion de l'espace conflictuelles : celle du propriétaire foncier, et celle d'un éleveur non propriétaire. Le propriétaire souhaite valoriser son

patrimoine foncier sans mise en culture annuelle. Nous lui proposons des cultures rémunératrices d'arbres à bois. L'éleveur recherche une ressource fourragère sans supporter le poids de la rente foncière. Nous lui proposons de pâturer ces plantations.

1.- Des vergers non fruitiers !

La production de bois peut offrir une possibilité de gestion du patrimoine foncier moins contraignante que la production de biens agricoles par des cultures annuelles (ou pluriannuelles à entrée en production rapide). Pour être attractive, elle doit cependant être cohérente avec les contraintes vécues par les propriétaires. Nous distinguerons cinq critères importants :

1) Investissement initial non dissuasif.

2) Entretien à coût non prohibitif et nécessitant une technicité accessible.

3) Durée de rotation nettement raccourcie par rapport aux plantations forestières classiques, et

obtention d'un produit de valeur marchande élevée.

4) Le projet doit convenir aux impératifs de propriétaires non agriculteurs, et souvent absents de la région, comme c'est de plus en plus le cas.

5) Le projet doit être compatible avec les intérêts des exploitants agricoles voisins restant en activité.

Le réseau expérimental "APPEL" (pour Aménagements Parcelles Pluristratifiés associant Elevage et Ligniculture) a été imaginé pour satisfaire ces critères. Il s'agit de culture associée d'arbres à bois précieux NON FRUITIERS plantés à large espacement avec une strate fourragère